



Commune de Mouriès

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Plan Local d'Urbanisme

● ● ● PLU

5.8. Risque mouvements de terrain

Approbation du POS : DCM du 21.02.1983

Prescription de l'élaboration du PLU : DCM du 15.01.2019

Arrêt du projet de PLU : DCM du 29.07.2019

Approbation du PLU : DCM du 28.02.2020



ADELE ● ● ●
SFI
URBANISME

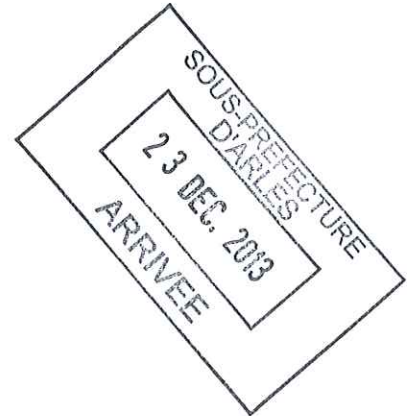
ADELE-SFI Urbanisme
434 rue Etienne Lenoir
30 900 Nîmes
Tél./Fax : 04 66 64 01 74
adele-sfi@adelesfi.fr
www.adelesfi.fr



AGENCE MTD A Environnement
47 Avenue des Ribas
13 770 Venelles
Tel : 04 42 20 12 57
Fax : 09 55 35 08 61
mtda@mtda.fr
www.mtda.fr

PREFECTURE
DES BOUCHES-DU-RHONE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER



COMMUNE DE MOURIES

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
prescrite par délibération du Conseil du 26 novembre 2009

PORTER À CONNAISSANCE

Article L.121-2 du Code de l'Urbanisme

ANNEXE IV : RISQUES MOUVEMENTS DE TERRAIN
RETRAIT GONFLEMENT D'ARGILE

ANNEXE IV a

CARTES MOUVEMENTS DE TERRAIN

- *Carte n°1 « Zones d'Aléas » (BRGM)
- *Carte n°2 « Aléa retrait-gonflement » des argiles (BRGM)
- *Carte n°3 Carrières souterraines de Bauxite (BRGM)

Source :
Bd Scan250 ©IGN
DDTM 13, février 2011
BRGM, décembre 2007

COMMUNE DE MOURIES

Carte n° 1

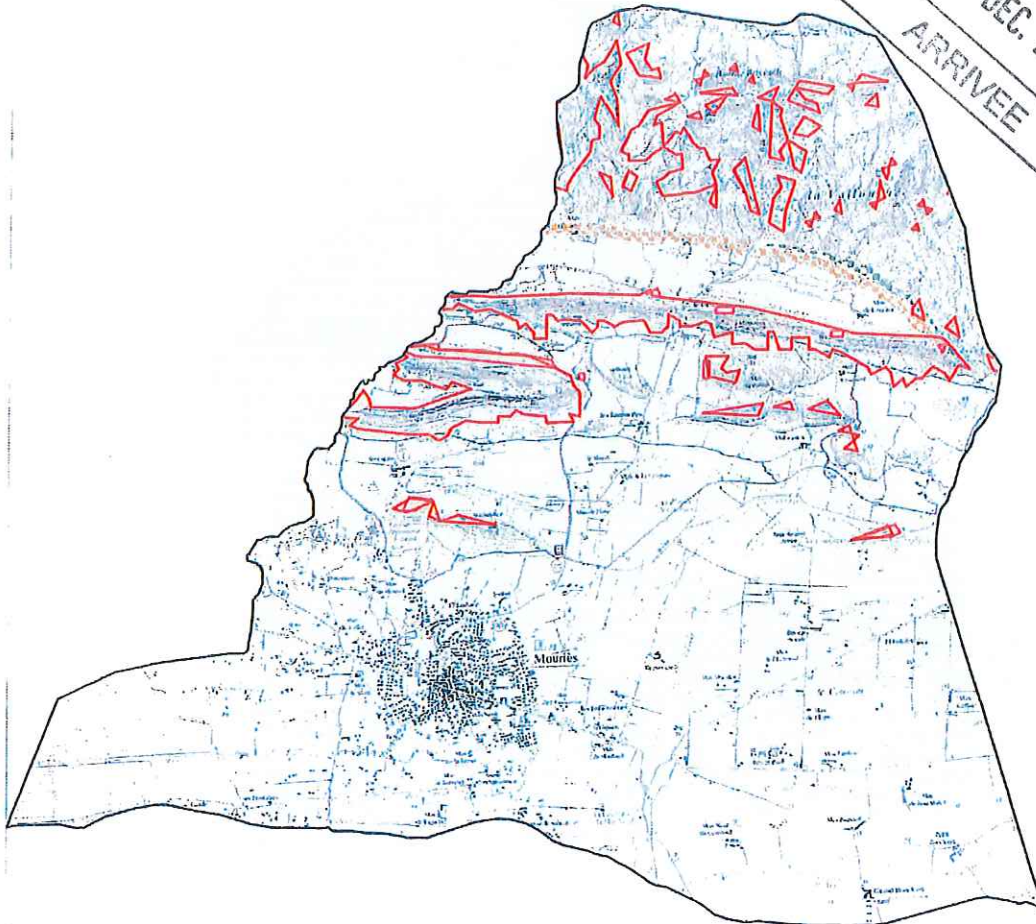
Carte des Aléas



Préfecture des Bouches du Rhône

▲
nord

SOUS-PREFECTURE
D'ARLES
23 DEC. 2013
ARRIVEE



Légende Aléas

-  Aléa glissement
-  Aléa chute de blocs

Aléa effondrement

-  Karst
-  Gypse
-  Carrière

Echelle : 1/ 50 000

ANNEXE IV b

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Exemples de moyens techniques de protection par type de phénomène

Il convient de rappeler que ces exemples ne sont pas limitatifs des moyens à mettre en œuvre qui devront être définis par des études techniques spécifiques adaptées à chaque contexte.

CHUTES DE BLOCS

Etude de faisabilité de mise en place de parades passives ou / et actives portant sur tout ou partie de versant (étude de propagation et / ou de stabilité). Si l'étude conclut à la faisabilité de parades, celles-ci pourront être de différents types :

Parades passives (dans la zone de réception des blocs):

- type barrage (merlon),
- type écrans (écrans à structure rigide ou déformable, barrière fixe de grillage ou de filet),
- type fosse de réception;
- type déviateurs (grillage ou filet pendu, déviateur latéral, galeries et casquettes qui sont plutôt adaptées au domaine routier),
- type dissipateurs d'énergie (dispositif amortisseur, boisement).

Parades passives au niveau de la construction:

Une adaptation de la construction à l'impact des blocs pourrait être envisagée avec notamment:

- un renforcement des façades exposées,
- une réalisation, dans la mesure du possible, des accès et des ouvertures principales sur les façades les moins exposées,
- une intégration, dans la mesure du possible, des locaux techniques aux façades exposées.

Parades actives (sur la falaise ou sur le versant):

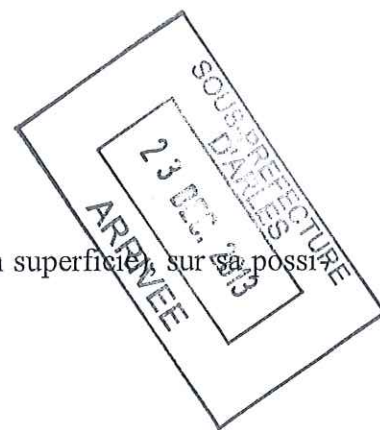
- suppression de la masse (purge, reprofilage),
- stabilisation / confortement (soutènement, ancrage, béton projeté, filet ou grillage plaqué et ancré),
- drainage (de surface, profond)- végétalisation (grillage ancré et mélange de paille, bitume et semences).

GLISSEMENT

Etude portant sur la caractérisation de l'aléa (ampleur en profondeur et en superficie), sur sa possibilité de survenance et les moyens de confortements adaptés.

Si l'étude conclut à la faisabilité de parades, celles-ci seront de type:

- collecte des eaux en amont du projet,
- drainage profond (galerie, drains, etc. ...) ou superficiel,
- traitement et armement profond du sous-sol (renforcement de structures, fondations profondes...) pour les zones soumises à un aléa important où les mouvements peuvent être d'ampleur significative,
- mouvements de terre, butée, fondations adaptées, clouages etc. ... pour les zones soumises à un aléa faible où les mouvements sont d'ampleur limitée.



AFFAISSEMENT / EFFONDREMENT

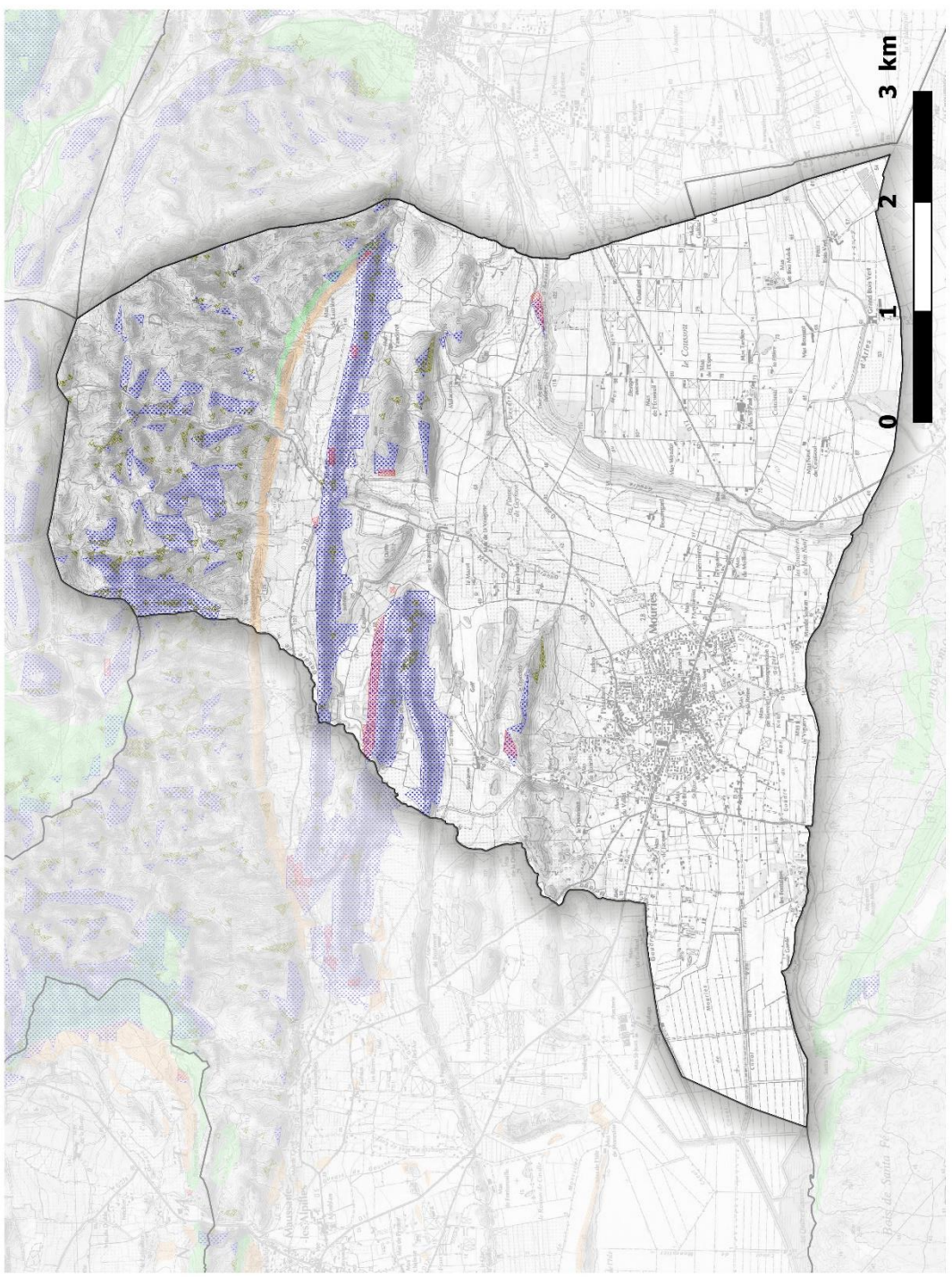
Étude portant sur la caractérisation de l'aléa, en particulier sur la mise en évidence de roches susceptibles de générer des cavités par dissolution et sur celle de cavités déjà formées.

L'étude portera en particulier, en cas de mise en évidence de ce type de vides, sur leur géométrie et les traitements adaptés qui pourront être du type:

- comblement, remblaiement, injection de remplissage et de consolidation de la cavité,
- report de fondation,
- fondations monolithiques adaptées, renforcement des structures,
- collecte des eaux de ruissellement et autres ainsi que l'interdiction de leur rejet dans le sol et le sous-sol, etc. ...

COMMUNE DE MOURIÈS

Susceptibilité mouvements de terrain





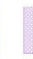




Source :
BdTopo@-@IGN
Scan25@-@IGN
BRGM, Decembre 2007
DDTM 13, Octobre 2017

Légende

Susceptibilité mouvements de terrain

Echelle de validité 1/100 000

-  glissement de terrain
-  glissement et chutes de blocs éventuelles
-  chutes de blocs
-  coulées boueuses et charriages torrentiels
-  Effondrement (dissolution de gypse)
-  Effondrement (dissolution karstique)
-  Effondrement (carières souterraines)